

Liste des pièces à fournir Formations BAFA

Afin de valider entièrement votre inscription et réserver définitivement votre place sur la session de formation
merci de nous renvoyer ces documents au plus vite

Pour les règlements par chèque	
- Acompte de 50€ à l'ordre de la CSF UD35. Cet acompte sera encaissé un mois avant le début du stage.	<input type="checkbox"/>
À nous faire parvenir au plus tard 14 jours avant le début du stage	
- Le règlement du solde du stage à l'ordre de la CSF UD 35, qui sera en début de session de formation.	
Nous vous rappelons qu'il est possible de régler en plusieurs fois. Il suffit de nous le préciser lors de l'envoi de votre dossier.	
Pour l'ensemble des stagiaires	
- Le numéro d'identification obtenu après inscription sur le site internet national : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd	<input type="checkbox"/>
- 1 timbre au tarif en vigueur.	<input type="checkbox"/>
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso sur la même feuille, si possible).	<input type="checkbox"/>
- 1 photo d'identité (pour la fiche d'inscription).	<input type="checkbox"/>
- La fiche « autorisation de droit à l'image » (pour les majeurs)	<input type="checkbox"/>
Pour les mineurs	
- La fiche « Autorisation parentale » complétée et signée.	
Pour les stagiaires d'approfondissement	
- Les photocopies des attestations de stage de base et du stage pratique.	<input type="checkbox"/>
Pour les adhérents CSF	
- Photocopie de la carte CSF à jour (afin de bénéficier du tarif adhérent).	<input type="checkbox"/>
Pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge de leur formation (autre que la CAF)	
- L'attestation de prise en charge.	<input type="checkbox"/>

Pour toute question : edwin.haggan@csf-ud35.org